

ICE - FAGIOLI & PARTENAIRES

COACHING - MANAGEMENT – RELATIONS HUMAINES
Place St-François 12bis, 1002 Lausanne – Rue du Nord 39, 2300 La Chaux-de-Fonds
079 210 52 65 - mcfagioli@icefagioli.ch - www.moncoach.ch

Tarifs et conditions générales pour entreprises

Prestations	CHF
Formation standard	2'500.-/jour, 1'500.- demi-jour
Formation sur mesure, animation	2'500.-/jour, 1'500.- demi-jour
Préparation en sus	250.-/heure
Conseil, audit, séances	250.-/heure
Coaching dirigeant	300.-/heure
Coaching collaborateur	250.-/heure
Déplacements	100.-/heure + 0.60 / km
Travaux administratifs	100.-/heure
Traductions (all/fr, angl/fr, it/fr)	1.50 / ligne (55 signes)
Animation, modération	2'500.-/jour, 1'500.- demi-jour
Conférences	sur demande
Organisation de manifestations	sur demande

Conclusion du contrat

Lors d'un entretien préalable gratuit, le mandant expose la situation et les objectifs à atteindre. Dans les 48 heures, ICE-Fagioli & partenaires établit une offre détaillée mentionnant les diverses options envisagées, leur coût (minimum et maximum), le nom du ou des mandataires, ainsi qu'une proposition de calendrier. Le contrat est conclu dès l'acceptation de l'offre par l'entreprise.

Conditions de paiement

Nos prestations s'entendent TVA en sus, sauf pour la formation qui n'est pas soumise à la TVA.

Concernant les prestations de formation, nous facturons à la conclusion du contrat la moitié du montant total estimé et le solde à la fin de la formation.

Concernant les autres interventions, sauf accord contraire, nous facturons au début de chaque mois les prestations effectuées dans le mois écoulé.

Conditions d'annulation des formations

Si le mandant annule une formation moins de 20 jours ouvrables avant la date fixée pour le début de la formation, il s'engage à payer à ICE la moitié du montant convenu.

Si l'annulation intervient entre l'acceptation de l'offre et 20 jours ouvrables avant la date fixée, seules les heures de préparation déjà effectuées sont dues.

Report d'une formation : sans frais jusqu'à 5 jours avant la date fixée, ensuite une indemnité de 10% du montant convenu est due.

Conditions d'annulation des mandats de consultance et de coaching

Le mandant peut résilier le contrat en tout temps. Il s'engage à payer les prestations déjà effectuées, ainsi qu'une indemnité équivalente à 10% du montant maximum mentionné dans l'offre acceptée par le client.

Lieu des interventions

Les séances de coaching ont lieu chez ICE à Lausanne, pl. St-François 12bis, sauf accord contraire. Les séances de travail ont lieu chez ICE ou chez le client.

Les formations peuvent avoir lieu chez ICE sans coût supplémentaire jusqu'à 8 participants. A partir de 9 participants, la location d'une salle de formation adéquate est à la charge du client.

Lorsque l'intervention ou la formation a lieu sur une journée, les repas du ou des intervenants sont à la charge de l'entreprise. Idem pour le logement si l'intervention ou la formation s'étend sur deux journées ou davantage. Les frais de déplacement font l'objet d'un accord de cas en cas.

